

# La Gazette

- 30 mars 2001 -



## Éditorial

### Villadéennes, Villadéens

*Si les résultats du premier tour ont "plébiscité l'avenir, assuré la sécurité, primé l'expérience et cautionné la notion d'ouverture", les résultats du deuxième tour ont ouvert la voie de la tolérance, de la motivation de la transparence et de la sincérité.*

*Avec 4 élus au Conseil Municipal et 52% des voix au deuxième tour, nous voilà à même, en votre nom, de faire prévaloir ces valeurs que vous avez majoritairement soutenues.*

*Au cours des années qui viennent, nous prenons l'engagement d'ouvrir et d'étudier en profondeur, en collaboration étroite avec chacun d'entre vous, tous les dossiers concernant la gestion de la Commune.*

*Par ce travail que nous vous proposons de mener ensemble, nous entendons faire en sorte que toutes les délibérations soumises au conseil soient mûrement réfléchies et concertées, et suivies de décisions qui soient proches de nos besoins, des nécessités de protéger notre environnement, de valoriser notre patrimoine, nos traditions et notre culture, de gérer au mieux notre économie présente et à venir.*

*Les membres de la liste Réussir Ensemble Villedieu*

## Remerciements

Au terme du deuxième tour, nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont marqué leur soutien et leur confiance. Nous nous attacherons à faire en sorte que cette confiance soit méritée, par notre engagement au service de la Commune.

Christine Marin et Rémy Berthet-Rayne

Je tiens à ajouter à ces remerciements que j'ai été profondément ému, en revenant au Village avec l'idée de participer de l'effort collectif, d'avoir été accueilli avec autant d'amitié et de chaleur.

Rémy

Les élections sont terminées, il y eut des gagnants et des perdants, c'est normal, c'est cela la démocratie. Je regrette néanmoins que certains "mauvais perdants" aient eu la méchanceté d'avoir accroché à mon portail une veste, en bien piteux état il est vrai. Que ceux qui l'ont fait le sachent, ce geste ne m'a pas atteint. C'est la tradition oui, mais qu'ils sachent aussi que je ne me sens nullement "battue",

m'étant désistée à l'issue du 1er tour pour Rémy Berthet-Rayne qui a été élu sans problème.

Merci à vous tous. J'espère maintenant que tous les élus, quels qu'ils soient, vont pouvoir oeuvrer ensemble pour ainsi "Réussir Ensemble Villedieu".

Annette Gros

Les poseurs de veste se sont encore une fois trompé d'adresse.... Quelle ne fut pas ma surprise de trouver à l'issue du 2° tour une "magnifique" veste accrochée à mon portail. Que ces fournisseurs en prêt-à-porter sachent que ni la taille "surdimensionnée", ni la couleur noir corbeau ne me seyant. Je compte donc la leur retourner. Seules les adresses me manquent....

Sachez aussi que se désister pour une colistière n'est pas une dérobade mais un simple geste de solidarité pour l'équipe qui au terme de ce deuxième tour en ressort plus forte, merci aux Villadéens qui l'auront compris!

Armelle Dénéraéz



**V**endredi soir, élection du maire et des adjoints

Après les élections de Jean Louis Vollot, Michel Coulombel, Henri Favier et Sandrine Blanc, Jean Louis Vollot se tourne vers moi pour nous proposer, élus minoritaires, le poste de 4ème adjoint.

Cette proposition nous a surpris et étonnés, étonnés et intéressés. Nous l'avons refusée. J'ai donné quelques mots d'explication. Je n'ai pas eu non plus la présence d'esprit de demander une suspension de séance pour que nous puissions nous consulter... mais au fond nous étions d'accord.

Ce " non " résulte du sentiment que nous avons eu, au delà de la surprise, d'un manque de clarté dans cette démarche qui se voulait porteuse d'un souci d'ouverture. Cette proposition a été faite au dernier moment et sans discussion préalable sur la manière dont nous pouvions nous

entendre et fonctionner. Elle nous conduisait à un engagement dont nous ne savions rien et qui méritait réflexion.

Cette proposition rompait brutalement avec ce que nous avons vécu. Encore après le deuxième tour, nous avons eu le sentiment que notre élection, aussi minoritaire que nous soyons, était mal acceptée. La mise en cause du résultat du second tour par une requête ou une plainte à la gendarmerie ainsi que par une visite des gendarmes en mairie mardi 20 après midi ne nous a pas montré une volonté de conciliation évidente.

Dans mon intervention j'ai aussi mis en avant un point de vue personnel. J'ai des engagements nombreux dans mon métier. Ce que je fais me laisse peu de temps et est passionnant. J'ai été candidat au poste de maire et j'aurais laissé tout ça pour m'y consacrer. J'ai été battu et je n'ai pas de raisons de laisser tomber ma carrière professionnelle. Je participerai donc mais

à la mesure de ma place (et même un peu plus). Cette place est celle d'un élu sur 15 et d'un élu minoritaire.

Ce refus du poste d'adjoint ne relève donc pas d'une volonté d'opposition systématique, d'une volonté d'opposition à tout. Je participerai à la vie du conseil municipal d'une manière constructive et je l'espère efficace. J'approuverai et j'aiderai à la mise en œuvre de tout ce qui devra l'être. Je ferai les propositions que je penserai devoir faire. Bien sûr quand je ne serai pas d'accord je le dirai aussi.

Enfin, à tous ceux qui peuvent être surpris par ce refus, je demande avant de me prêter des sentiments ou des idées que je n'ai peut-être pas de venir me voir. Pour savoir ce que je dis, ce que je fais et ce que je pense le mieux est encore de me le demander, à moi.

Yves Tardieu

## Fait d'hiver

Un certain nombre d'exemplaires de la lettre de Mireille Dieu aux Villadéens, diffusée entre les deux tours, a été distribué trop tard. Le fait est regrettable puisqu'illégal.

Tout aussi illégal était par ailleurs le format des bulletins utilisés par la liste "Unis pour Villedieu" lors du deuxième tour. Double du format imposé par la loi, il rendait reconnaissable par leur gonflement les enveloppes attribuées à cette liste. Dans le souci de ne pas compromettre le dialogue, nous nous sommes contentés de souligner ce fait lors du dépouillement, sans plus.

Nous trouvons regrettable qu'à l'inverse, certains se soient saisis de cette distribution hors délai pour déposer une requête auprès de la gendarmerie de Vaison en vue de l'annulation du deuxième tour des élections.

Le fait nous a été confirmé par les services de la Préfecture, après que la maréchaussée, mardi 20 mars après midi, ait investi les locaux de la Mairie sans que Madame le Maire en soit informée alors même qu'elle était directement en cause. Après l'intervention de la préfecture, Madame le Maire s'est entendu confirmer au téléphone par les gendarmes que leur intervention était consécutive à une plainte de Jean Louis Vollot mais aussi que, le printemps étant arrivé, cette procédure aurait été abandonnée.

L'annulation du second tour entraînerait, il est vrai, l'annulation du premier et nous devrions tous nous présenter devant les électeurs pour un "5ème tour" ...

Quant à Mireille Dieu, nous saluons à nouveau la bonne volonté, le courage et l'abnégation dont elle a fait preuve au service de tous. Nous regrettons de voir maintenant sa santé compromise par la détresse où l'ont laissée toutes les manoeuvres ou attaques dont elle a fait l'objet pour le motif essentiel qu'elle a su accepter d'assumer les responsabilités que lui donnait sa charge d'élu, en toute humilité et sans démissionner devant son devoir.

